

COROLLAIRE I.

1. IL suit de la définition de la Parabole, que si l'on tire par un de ses points quelconques M au foyer F une ligne droite MF , & sur la directrice BC une perpendiculaire MD ; les droites MF , MD , seront toujours égales entre elles. Car si l'on retranche du côté OD de l'équerre & du fil OMF qui * lui est égal, la partie commune OM , * *Déf. 1.* il est visible que les parties restantes MD , MF , seront toujours égales entre elles.

COROLLAIRE II.

2. DE-LA il est évident, que si l'on mène une ligne droite quelconque KK parallèle à la directrice BC , & que d'un point quelconque M de la parabole, on tire sur cette ligne la perpendiculaire MK , & au foyer la droite MF ; la différence ou la somme KD des deux droites MF , MK , sera toujours la même : savoir la différence lorsque le point M tombe au dessous de KK , & la somme lorsqu'il tombe au dessus.

COROLLAIRE III.

3. IL est évident que FE est divisée en deux parties égales par la parabole au point A . Car supposant que le point M tombe au point A , la ligne MF tombe sur AF , & la ligne MD sur AE , qui seront par conséquent égales entre elles; puisque MF est toujours * égale à MD , * *Art. 1.* en quelque endroit de la parabole que tombe le point M .

COROLLAIRE IV.

4. DE-LA on voit comment on peut décrire une parabole XAZ , l'axe AP dont le point A est l'origine étant donné, avec son parametre p . Car ayant pris sur l'axe AP de part & d'autre du point A les parties AF , AE égales chacune au quart de son parametre p , & mené par le point E la perpendiculaire indéfinie BC sur FE ; si l'on couche le bord inférieur d'une règle sur cette ligne

A ij